

LA LOI SUR LES BONS SAMARITAINS VOUS PROTÈGE-T-ELLE?

La Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose peut vous éviter, ainsi qu'aux autres personnes sur place, une inculpation pour possession de drogue – si vous réclamez une aide médicale en cas de surdose (pour vous-même ou pour une autre personne).

Grâce à cette loi, vous ne risquez pas d'accusation pour :

- la possession de drogue pour votre usage personnel (« possession simple »);
- la violation de toute condition de votre libération conditionnelle, de votre libération sous caution, de votre probation ou de votre ordonnance de sursis (« détention à domicile ») résultant d'une condamnation antérieure pour **possession simple**.

La loi ne protège pas d'accusations pour :

- la vente de drogues illégales (trafic) – la police pourrait vous suspecter si vous avez en votre possession une quantité importante de drogues, des espèces, ou des objets tels qu'une balance, des sachets et des listes de dettes;
- les infractions autres que la possession simple;
- un mandat d'arrestation déjà émis;
- la violation de toute condition de votre libération conditionnelle, de votre libération sous caution, de votre probation ou de votre ordonnance de sursis (« détention à domicile ») résultant d'une condamnation antérieure pour **une infraction autre que la possession simple**.



La police ne connaît pas toujours la protection offerte par cette loi.

Alberta : Pour obtenir une aide juridique, appelez le service de référence de la Law Society of Alberta au 1-800-661-1095. Le service vous recommandera un-e avocat-e offrant une consultation gratuite de 30 minutes. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Manitoba : Pour obtenir une aide juridique, appelez le service de référence de la Community Legal Education Association au 204-943-2305 ou envoyez un courriel à community@communitylegal.mb.ca. Le service vous recommandera un-e avocat-e offrant une consultation gratuite de 30 minutes. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur du lundi au vendredi de 9 h à 13 h.

Saskatchewan : Pour obtenir une aide juridique, appelez Pro Bono Law Saskatchewan au 1-855-833-7257 et obtenez un rendez-vous dans une Free Legal Clinic. Ce service est offert aux personnes ayant de faibles revenus. Les clients bénéficieront d'une consultation juridique gratuite de 60 minutes avec un-e avocat-e bénévole. Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.